

Dossier

Déserts médicaux en Corse : un dispositif pilote dans deux territoires va venir renforcer les dispositifs existants

Face aux tensions persistantes en matière de démographie médicale, l'ARS Corse décline une stratégie nationale à plusieurs niveaux pour garantir un accès équitable aux soins dans l'ensemble des territoires. Trois axes complémentaires structurent cette démarche : la solidarité territoriale dans les zones les plus fragilisées, le renouvellement du zonage pour les aides à l'installation, et l'arrivée progressive de ressources médicales supplémentaires.

1/ Les déserts médicaux "zones rouges" : la solidarité territoriale renforcée en 2025

Deux intercommunalités, Pasquale Paoli et l'Oriente, ont été identifiées comme particulièrement fragiles, selon un indice de vulnérabilité croisant cinq critères (accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes, âge des médecins, pathologies lourdes, temps d'accès aux urgences, niveau de vie). À ce titre, elles deviennent territoires pilotes pour la mise en place du dispositif national de solidarité territoriale opérationnel dès septembre 2025.

Ce dispositif prévoit :

- l'intervention de médecins volontaires via des consultations avancées, dans des locaux identifiés par les présidents d'EPCI (établissements publics de coopération intercommunale).
- Les travaux en cours avec les élus et les professionnels de santé du territoire .
- Un soutien logistique : assistant médical, transport social, relais infirmier, télé-médecine

2 / Un nouveau zonage pour les aides conventionnelles à l'installation (2025-2026)

Au-delà de ces deux EPCI, l'ensemble de la Corse est concerné par des dispositifs de soutien, en particulier dans les zones d'intervention prioritaires (ZIP) et zones d'action complémentaire (ZAC), qui couvrent presque tout le territoire insulaire hors Bastia et Ajaccio.

Le nouveau zonage, en cours d'élaboration pour 2025-2026, permettra

- ▶ D'ajuster finement les aides conventionnelles à l'installation des médecins
- ▶ De mieux répartir les ressources médicales sur l'ensemble des territoires en tension

3 / Des ressources médicales supplémentaires dès 2026

À partir de 2026, la Corse bénéficiera d'un volant annuel de médecins supplémentaires grâce à :

- ▶ L'affectation de Docteurs Juniors en 4^e année d'internat, en plus des internes de médecine générale
- ▶ Une mobilisation anticipée des maîtres de stage, des lieux d'exercice et des logements pour ces nouveaux arrivants
- ▶ Un « kit d'accueil » à construire avec les communes, pour faciliter leur intégration et fidéliser ces jeunes professionnels

Une stratégie territoriale partagée, au plus près des réalités locales

Le triptyque – solidarité renforcée, cartographie fine, et renfort de médecins – constitue la colonne vertébrale de la lutte contre les déserts médicaux en Corse. Pour autant, sa mise en œuvre ne remet pas en cause les nombreux autres leviers d'actions déjà disponibles et pilotés par l'Instance Régionale de Pilotage (IRP) composée de l'ARS, des Préfectures, de la Collectivité de Corse, de l'Assurance maladie et de représentants des professionnels de santé. Pour compléter les dispositifs d'aides conventionnelles, l'ARS Corse a mis en place, avec la Collectivité de Corse et l'Assurance Maladie, des aides spécifiques visant à favoriser la mobilité des médecins installés dans des zones attractives vers les zones sous dotées afin d'y consacrer une partie de leur activité.

Ainsi, depuis fin 2024, l'ARS de Corse a renforcé son soutien aux médecins libéraux pour améliorer l'accès aux soins dans les zones les moins denses.

1. Une aide revalorisée avec le contrat de solidarité territoriale médecin (CSTM)

Les médecins libéraux qui ne sont pas installés dans les zones d'intervention prioritaires (ZIP), mais qui acceptent de venir y exercer ponctuellement, peuvent désormais bénéficier d'une aide financière plus avantageuse.

- ▶ Cette aide représente 27 % du montant des consultations, dans la limite de 60 000 € par an.

2. Un nouveau contrat pour les interventions régulières : le CEZF

Dans la perspective de la mise en place de consultations avancées à partir de janvier 2026, l'ARS Corse a créé un contrat d'exercice en zones fragilisées (CEZF). Ce contrat vise à soutenir les médecins qui interviennent régulièrement dans les zones d'intervention prioritaires (ZIP) et les zones d'action complémentaire (ZAC), identifiées comme très fragiles du point de vue médical (validation en IRP).

■ Le médecin reçoit alors une aide qui comble la différence entre ses honoraires réels et un revenu minimum garanti, fixé selon ses conditions d'exercice. Concrètement, s'il réalise au moins 5 consultations, il est assuré d'être payé comme s'il en avait fait 15.

3. Une prime supplémentaire de la Collectivité de Corse

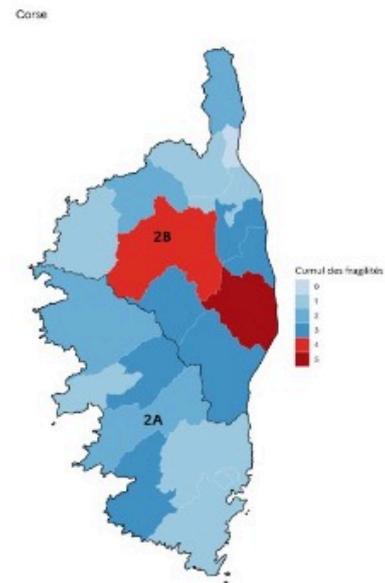
Pour encourager davantage ces engagements, les médecins qui signent à la fois un CSTM majoré et un CEZF peuvent bénéficier d'une prime exceptionnelle de 3 000 €, versée par la Collectivité de Corse.

Pour autant, même avec le renforcement des dispositifs, l'arrivée de nouveaux professionnels et les aides à l'installation, chaque commune ne pourra pas disposer d'un médecin à demeure. C'est pourquoi la lutte contre les déserts médicaux repose aussi sur des solutions innovantes et adaptées aux spécificités locales. Parmi elles : la création de maisons de santé multisites, le développement de la téléconsultation, l'intervention mobile via un médico-bus, ou encore le partage de temps médical entre plusieurs communes. Ces modèles souples permettent d'optimiser les ressources disponibles tout en garantissant une offre de soins de qualité au plus près des habitants.

Cartographie des vulnérabilités

Corse

2 intercommunalités sont à fort indice de vulnérabilité. Elles regroupent **12 305 habitants**, soit environ **3,5%** de la population.



En direct des territoires

Une nouvelle maison de santé labellisée en Corse du Sud

Une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) vient d'être labellisée en Corse du Sud, sur le territoire de l'Ouest Corse, implantée sur la commune de Tiuccia. Cette reconnaissance marque une avancée concrète dans la lutte contre les déserts médicaux.

Ces structures regroupent médecins généralistes, pharmacien, infirmiers, masseurs-kiné et autres professionnels de santé autour d'un projet de soins coordonné et permettent de stabiliser la présence médicale dans ces territoires en facilitant l'installation et le travail en équipe des professionnels de santé. Pour les habitants, cela signifie un accès facilité aux soins de qualité, une meilleure continuité des prises en charge et une réduction des délais de consultation.

Pour répondre au mieux aux besoins des territoires, chaque projet de santé est spécifique.

Rencontres Territoriales en Santé : clap de fin... mais les ressources restent à votre disposition

Organisées en partenariat avec les associations des maires de Corse-du-Sud et de Haute-Corse ainsi que les Conseils Territoriaux de Santé Pumont et Cismonte, ces Rencontres Territoriales en Santé ont permis d'échanger, informer et co-construire ensemble un système de santé plus proche des réalités locales.

Un moment fort d'écoute et de dialogue

Chaque rencontre s'est articulée en deux temps :

- Un salon interactif pour découvrir les actions de santé en cours (accès aux soins, outils numériques, projets du PRS, innovations du GRADeS...),
- Un temps d'échange dédié aux soins palliatifs, animé par des professionnels engagés, avec la participation de la Cellule d'Appui Territoriale en Soins Palliatifs.

Le projet de la MSP CRUZINI- CINARCA est axé sur trois grands axes prioritaires :

► **La prévention des maladies chroniques** pour anticiper et mieux gérer les pathologies à long terme

► **L'accompagnement de la famille**, incluant la petite enfance, la parentalité, la grossesse et la santé de la femme.

► **Le maintien de l'autonomie des personnes âgées** afin de favoriser le bien-être et la qualité de vie des séniors.

Pour répondre à ces enjeux, la MSP prévoit également d'organiser de nombreuses actions avec la participation de spécialistes extérieurs viendront enrichir l'offre de soins et apporter une expertise complémentaire.

Cette labellisation traduit l'engagement de l'ARS Corse aux côtés des acteurs locaux pour renforcer l'accès aux soins dans tous les territoires.

Inauguration des nouveaux locaux de l'ESAT de Porto-Vecchio : un cadre repensé au service de l'inclusion

Le vendredi 27 juin, l'ARS Corse a eu le plaisir d'assister à l'inauguration des nouveaux locaux de l'ESAT de Porto-Vecchio, aux côtés du Maire de la commune, de la Présidente et de la Directrice générale de l'ADAPEI 2A, du Directeur de l'établissement, ainsi que de nombreux partenaires engagés (France Travail, Cap Emploi, Fondation de la Mutuelle de Corse...).

Ce moment fort a été marqué par une visite des nouveaux espaces, guidée par les travailleurs eux-mêmes, fiers de présenter leur environnement de travail modernisé. Chaque zone a été pensée pour valoriser les compétences et diversifier les activités : unité de conditionnement du sel, salle de restauration, bureaux administratifs, mais aussi aménagements extérieurs avec une terrasse en bois et des espaces végétalisés.

Cette matinée a également été l'occasion d'ouvrir des perspectives. Dans son discours, le Maire de Porto-Vecchio a salué le dynamisme de l'établissement et exprimé son souhait d'accompagner l'ESAT vers de nouveaux marchés, renforçant ainsi le rôle moteur de l'établissement dans l'insertion professionnelle et l'inclusion des personnes en situation de handicap.



Vous avez été nombreux à participer, poser des questions, partager vos témoignages et formuler des propositions concrètes. Merci à tous pour votre engagement !

Si vous n'avez pas pu assister aux rencontres ou si vous souhaitez retrouver les contenus présentés, tous les diaporamas projetés lors des réunions sont désormais réunis dans un padlet. Vous y trouverez des informations utiles, accessibles et personnalisées selon les territoires.

Une dynamique qui se poursuit

Les enseignements recueillis au fil de cette tournée viendront nourrir la mise en œuvre du Projet Régional de Santé, serviront de base pour construire la feuille de route des soins palliatifs en Corse et renforceront les actions de terrain à venir. L'ARS Corse reste mobilisée pour construire avec vous une offre de santé juste, cohérente et adaptée aux spécificités de chaque territoire.

[Accéder au Padlet](#)

Dispositif du plan estival – Mise en place de la régulation des Urgences du Centre Hospitalier de Bastia par le centre 15, 24h sur 24 et 7 jours sur 7

Face à une saturation persistante du service des urgences, et pour garantir à chaque patient sécurité, qualité des soins et prise en charge adaptée, le Centre Hospitalier de Bastia met en œuvre une nouvelle organisation de l'accueil aux Urgences à partir du 15 juillet 2025. A compter de cette date et jusqu'à fin septembre, l'accès aux services des urgences de l'hôpital ne sera possible que sur avis médical après appel au 15.

Le médecin régulateur orientera le patient vers la solution la plus adaptée : conseil, consultation, urgences ou intervention.

Objectif :

- Faciliter l'accès rapide aux soins les plus urgents,
- Orienter chaque patient vers la structure la plus adaptée,
- Préserver la qualité et la sécurité des soins pour tous.

LES URGENCES C'EST PAS UNE EVIDENCE

A partir du 15 juillet

L'accès aux urgences de l'hôpital de Bastia se fait uniquement sur avis médical après appel au centre 15

Pour les soins non urgents des solutions existent

- 1 Je consulte mon médecin ou mon pharmacien
- 2 Je trouve un lieu de CONSULTATION SANS RENDEZ-VOUS sur [santé.fr](http://sur.santé.fr)

Ça fait l'actu

Participez à une formation unique pour transformer la santé en Corse !

Et si votre vécu, votre engagement, vos idées pouvaient réellement faire bouger les lignes ? L'ARS Corse et l'Université des Patient-es – Sorbonne lancent à Ajaccio une Master class inédite et gratuite, ouverte à toutes celles et ceux qui veulent s'impliquer activement dans l'amélioration du système de santé sur l'île.

Que vous soyez usager, en situation de handicap, patient, proche aidant, membre d'une association ou professionnel du soin, du social ou du médico-social, cette formation est faite pour vous. Aucun diplôme n'est exigé : ce sont votre expérience de vie et votre envie d'agir qui comptent.

Un programme concret et participatif

Répartie sur deux sessions en octobre et novembre 2025, cette formation de six jours propose une approche innovante et collaborative. Mises en situation, études de cas, travaux en groupe et échanges d'expériences rythmeront les séances. L'objectif ? Acquérir des clés pour comprendre le système de santé, identifier des leviers d'action et contribuer à l'amélioration concrète des parcours de soins.

Une démarche collective et engagée

Cette initiative s'inscrit dans une volonté forte : donner la parole à celles et ceux qu'on entend trop peu, dans les territoires où les besoins sont les plus importants. L'intelligence collective, la diversité des parcours et l'envie d'agir ensemble seront au cœur de cette Master class.

Infos et candidature

ENVIE D'AGIR POUR LA SANTÉ EN CORSE ?
Candidatez dès maintenant à une formation inédite pour vous engager dans la démocratie en santé

REPUBLICA FRANCORUM **Université Patient-es** **ars**

ENVIE D'AGIR POUR LA SANTÉ EN CORSE ?
Candidatez dès maintenant à une formation inédite pour vous engager dans la démocratie en santé

AJACCIO
Pour la première fois en Corse, l'Université des Patient-es Sorbonne propose une Master class de 6 jours, inédite et gratuite, portée par l'ARS Corse

17, 2 et 3 octobre 2025
12, 13 et 14 novembre 2025

Amphithéâtre du Centre Hospitalier de Castelluccio

**Faites entendre votre voix
Devenez actrice et acteur du changement**

Places limitées
infos et candidatures : iman.mechaalia@ars.sante.fr

Lancement du dispositif d'expérimentation d'accès direct aux masseurs kiné adhérents à une communauté professionnelle de santé (CPTS) :

L'expérimentation de l'accès direct aux masseurs kinésithérapeutes exerçant en communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) a débuté dans vingt départements sélectionnés au niveau national. Cette expérimentation, prévue par la loi portant amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé du 19 mai 2023 (dite « loi Rist 2 »), doit permettre d'évaluer

Zoom sur les Pôles Territoriaux d'Aide aux Aidants (PTAA)

Les Pôles Territoriaux d'Aide aux Aidants (PTAA) composés d'une offre d'Accueil de Jour (AJ) et de Plateforme de Répit (PFR) répondent à un double objectif : offrir du répit aux aidants et proposer des solutions d'accueil de jour pour les personnes âgées ou en situation de handicap.

Cette action s'inscrit dans la stratégie nationale « Agir pour les aidants 2020-2022 », complétée par le Plan maladies neurodégénératives (PMND), la Stratégie Autisme et Troubles du Neurodéveloppement (SNATND), le Projet Régional de Santé de Corse et le Schéma directeur de l'autonomie de la Collectivité de Corse.

Où en est-on en Corse ?

Depuis 2024, plusieurs PTAA ont été autorisés à la suite d'appels à projets (AAP) conjoints ARS-Collectivité de Corse :

- **Pays de Balagne / Centre Corse** (CAP AIUTU) : 9 places d'AJ (dont 4 itinérantes) / 2 PFR
- **Pays Bastiais** (ADMR 2B) : 12 places AJ (dont 6 itinérantes) / 2 PFR
- **Plaine Orientale / Castagniccia-Mare e Monti** (en cours d'autorisation ADMR 2B) : 14 places AJ (dont 4 itinérantes) / 2 PFR

Objectif final : couvrir les 9 territoires de projet avec un capacitaire final de 63 places d'accueil de jour (Corse-du-Sud : 44 places d'AJ / 6 plateformes de répit / Haute-Corse : 19 places d'AJ / 4 plateformes de répit).

Dans ce contexte, les territoires visés dans le cadre de la prochaine phase de lancement d'AAP seront :

- **Le Taravo-Sartenais-Valinco** (AAP)
- **L'Extrême Sud – Alta Rocca** (AAP)
- **Le Pays Ajaccien – Ouest Corse** (Extension Non Importante (ENI) – hors AAP)

Quel est le rôle des PTAA ?

► L'Accueil de jour

Pour qui ?

- Personnes âgées en perte d'autonomie ;
- Personnes atteintes d'Alzheimer ou troubles apparentés (dont <60 ans dans la limite de 20 %) ;
- Adultes âgés de 20 à 60 ans en situation de handicap vivant à domicile.

Pour quoi ?

- Offrir du répit à l'aidant ;
- Maintenir le lien social et les capacités de la personne ;
- Préparer une éventuelle entrée en établissement.

Activités proposées :

- Stimulation cognitive ;
- Nutrition et hygiène de vie ;
- Activités physiques adaptées ;

dans quelle mesure l'accès direct aux masseurs kinésithérapeutes améliore l'accès aux soins. Jusqu'à la loi Rist 2, la prise en charge par l'Assurance maladie d'un acte de masso-kinésithérapie était conditionnée à une prescription médicale préalable. Au regard des difficultés croissantes d'accès aux soins dans certains territoires, l'accès direct des patients aux masseurs kinésithérapeutes exerçant en établissement ou en structure d'exercice coordonné (maison de santé pluriprofessionnelle ou centre de santé) a été autorisé.

En complément, la loi prévoit le lancement d'une expérimentation de cet accès direct pour les masseurs kinésithérapeutes, quel que soit leur mode d'exercice, lorsqu'ils adhèrent à une CPTS. Les masseurs kiné concernés doivent remplir deux conditions cumulatives :

► exercer à titre principal ou secondaire dans le département expérimentateur

► adhérer à une CPTS dont le territoire couvre ce département.

20 départements expérimentateurs ont été sélectionnés dont le département de la Haute-Corse. Sur ce territoire, une CPTS fonctionne depuis 2021 et couvre le territoire du pays de Balagne.

Concrètement, dans ce territoire, un patient peut désormais consulter sans ordonnance l'un des masseur-kinésithérapeutes volontaires, inscrit sur une liste disponible sur le site de l'Agence régionale de santé du territoire concerné.

► Si le patient dispose d'un diagnostic médical préalable (ALD, compte-rendu des urgences ou opératoire, prescription médicale antérieure en lien avec la prise en charge masso-kinésithérapique), le masseur-kinésithérapeute pourra le recevoir autant de fois qu'il l'estime nécessaire, dans le respect des recommandations de bonnes pratiques ;

► Si le patient ne dispose pas de diagnostic médical préalable, huit séances de masso-kinésithérapie pourront être réalisées au maximum dans l'attente d'une prescription médicale.

Le patient pourra être réorienté vers son médecin généraliste ou les services des urgences à tout moment si le masseur-kinésithérapeute l'estime nécessaire.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le [décret n° 2024-618 du 27 juin 2024](#) précisant les conditions de l'expérimentation et l'arrêté du 6 juin 2025 fixant la liste des départements expérimentateurs.

Le formulaire de déclaration de sa participation à l'expérimentation doit être adressé à l'ARS et est accessible via Démarches simplifiées à partir du lien suivant <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/acces-direct-en-cpts>

Rencontre INCa - ARS Corse : une journée placée sous le signe de l'engagement pour la cancérologie insulaire

Le 8 juillet 2025, l'ARS Corse a eu le plaisir d'accueillir Nicolas Scotté, directeur général et une délégation de l'Institut national du cancer (INCa) à

- Relaxation, bien-être, sorties.

Focus « Itinérance » : aller vers les usagers, au plus près de leur lieu de vie.

Il s'agit d'accueillir des personnes âgées et/ou en situation de handicap vivant à domicile pour une ou plusieurs journées par semaine, avec un service de repas. Le caractère itinérant de l'accueil de jour se définit par un accueil et une prise en charge par une seule équipe pluridisciplinaire qui se déplace sur plusieurs sites géographiques.

► Les Plateformes de Répit

Pour qui ?

Aidants de personnes âgées, en situation de handicap ou atteintes de maladies chroniques.

Objectifs :

- Informer, écouter, former les aidants ;
- Apporter un soutien ponctuel à domicile ;
- Rompre l'isolement social ;
- Offrir des solutions de répit adaptées.

Prestations possibles :

- Groupes de parole et soutien psychologique ;
- Ateliers aidants-aidés ;
- Formations et accompagnement administratif ;
- Répit individuel ou collectif.

Ces dispositifs s'inscrivent dans une dynamique de réseau territorial, en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire favorisant une prise en charge lisible et coordonnée.

Lancement de l'enquête nationale de santé Albane (2025-2026)

Lancée en juin 2025, l'enquête nationale de santé Albane vise à mieux comprendre les liens entre santé, environnement, alimentation et activité physique. Portée par Santé publique France et l'Anses, avec le soutien de plusieurs ministères, cette étude de grande envergure mobilisera plus de 3 000 participants tirés au sort à travers la France. Concrètement, l'enquête permettra de :

► mesurer la fréquence de certaines maladies chroniques (respiratoires, cardiovasculaires, etc.),

► évaluer les expositions aux substances chimiques présentes dans l'environnement ou l'alimentation (métaux lourds, pesticides, perturbateurs endocriniens...),

► observer les comportements nutritionnels et les niveaux d'activité physique de la population.

Pourquoi accepter de participer est essentiel ?

La participation à l'enquête repose sur le volontariat.

: en acceptant de participer, vous contribuez à produire des données fiables, représentatives et utiles à tous. Ces données permettront de mieux cibler les actions de prévention, d'alerter sur les expositions à risque, et d'adapter les politiques de santé publique. Plus la participation est élevée, plus les résultats seront solides et exploitables.

Les participants, enfants et adultes de 0 à 79 ans, seront accompagnés à chaque étape : entretien à domicile, collecte d'échantillons, port d'un capteur d'activité, analyses en laboratoire... Le tout sur la base du volontariat, dans le respect strict du consentement éclairé et de la confidentialité des données.

Ajaccio, pour une journée riche d'échanges et de perspectives, structurée en deux temps forts.

► **Matinée : rencontre stratégique entre l'ARS Corse et l'INCa**

La matinée a permis de dresser un état des lieux détaillé du parcours de cancérologie en Corse et de partager les enjeux spécifiques du territoire.

Plusieurs axes clés ont été abordés :

- Une prévalence élevée des cancers dans un contexte de vieillissement démographique rapide.
- Un renouvellement structurant de l'offre de soins, avec des autorisations actualisées et le projet ambitieux de création de l'Institut Régional Corse de Cancérologie (IRCC).
- Des coopérations consolidées avec les centres experts du continent (APHM, IPC, IGR), notamment à travers le GCS onco Corse-du-Sud.
- Des défis persistants en oncogériatrie, oncogénétique, soins de support et attractivité médicale,
- Une volonté affirmée de renforcer la prévention et le dépistage, via des initiatives telles que le label « entreprise en santé » ou l'intégration d'outils numériques (MAMM-IA, Alta Strada).
- L'installation d'un TEP dans chaque département de l'île, projet stratégique pour compléter l'offre en cancérologie sur le territoire.

Ces échanges ont permis de poser les bases d'un accompagnement renforcé de l'INCa sur les priorités stratégiques identifiées par l'ARS Corse.

► **Après-midi : immersion dans le nouveau service d'oncologie au CH d'Ajaccio**

L'après-midi a été consacré à la visite du nouveau service d'oncologie du centre hospitalier d'Ajaccio, récemment transféré depuis le centre hospitalier de Castelluccio. Ce nouveau service, qui comprend un hôpital de jour, un service d'hospitalisation complète et un service de soins médicaux et réadaptation mention oncologie, est désormais opérationnel :

- Une montée en charge progressive, avec une activité de l'hôpital de jour en hausse de 13 % depuis février 2025.
- Une équipe étoffée et dynamique.
- Un transfert du service de radiothérapie du CH de Castelluccio avec pour objectif une ouverture en novembre 2025, les équipements de ce nouveau service qui complètera l'offre au CH d'AJACCIO sont en cours d'installation et de qualification.

Cette visite a permis de mettre en lumière les efforts conjoints des équipes médicales hospitalières et de l'ARS pour garantir aux patients un parcours de soins de qualité, au plus près de leur lieu de vie.

L'ambition d'Albane ? Alimenter les politiques publiques de santé et d'environnement avec des données robustes, pour mieux prévenir les risques et protéger la santé de tous.

► **Plus d'informations sur : www.enquete-albane.fr**



Retour sur le débat « Parlons Santé » : Innover pour mieux soigner

Le 2 juillet dernier, l'ARS Corse s'est associée à Corse Matin pour lancer le premier rendez-vous du Club Parlons Santé, à l'espace Diamant d'Ajaccio.

Une

table ronde riche d'enseignements, qui a réuni professionnels de santé, universitaires et institutionnels autour d'un enjeu majeur : l'innovation médicale.

Vers une médecine augmentée

L'intelligence artificielle, la robotique chirurgicale ou encore les nouveaux tests de dépistage sont autant d'outils qui transforment la pratique médicale en Corse comme ailleurs. Pour Michel Spella, directeur délégué à la stratégie et la qualité à l'ARS Corse, « une innovation devient réellement utile lorsqu'elle apporte une vraie valeur ajoutée, pour les patients comme pour les professionnels ». Il souligne l'importance d'une innovation pertinente, mesurable et qui améliore la prise en charge.

Le docteur Stéphane Oden, gynécologue-obstétricien, ajoute que cette valeur peut être « médicale, thérapeutique ou organisationnelle ». L'exemple de la chirurgie robotique, déployée à Bastia et Ajaccio, incarne cette modernisation, accessible au public comme au privé.

L'endométriose : mieux détecter pour mieux accompagner

Autre temps fort de la rencontre : la présentation d'une avancée majeure dans le dépistage de l'endométriose, longtemps sous-estimée. Le docteur Oden a mis en lumière l'arrivée d'un test salivaire non invasif, basé sur l'intelligence artificielle et les données biologiques. Une véritable révolution qui permet d'éviter de nombreux examens lourds et souvent tardifs. « Beaucoup de femmes arrivent en consultation persuadées d'avoir de l'endométriose, avec un cortège de symptômes évocateurs. Mais même avec une IRM, il arrive que l'on passe à côté », explique-t-il. Ce nouvel outil diagnostique offre plus de rapidité, moins d'errance médicale et un meilleur confort pour les patientes.

Un partenariat au service de la santé publique

Avec cette collaboration inédite entre presse régionale et autorité de santé, l'ARS Corse renforce sa volonté de favoriser le débat citoyen, de valoriser les innovations locales et de faire connaître les avancées concrètes du territoire en matière de santé. Cette première édition du Club Parlons Santé



Lutte contre le moustique tigre : un engagement partagé entre État et communes

Comme chaque été, la période estivale s'accompagne de risques sanitaires qu'il convient d'anticiper et de préparer. Parmi eux, la menace des maladies transmises par les moustiques, en particulier le moustique tigre, prend une ampleur croissante. Présent aujourd'hui sur la quasi-totalité du territoire national, y compris en Corse, le moustique tigre est vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Des cas autochtones ont d'ailleurs été identifiés récemment en Corse-du-Sud, à Porticcio.

Dans un courrier du 18 juin dernier (relayé par l'ARS le 25 juin), le ministre de la santé et de l'accès aux soins, Yannick NEUDER, a rappelé que « les collectivités et les mairies jouent un rôle crucial, au côté de l'État, au regard de leurs compétences et prérogatives ».

Un rôle déterminant pour les maires

Si les actions de lutte antivectorielle (LAV) sont mises en œuvre par l'État via les Agences régionales de santé, les maires ont la responsabilité de prendre des mesures de salubrité publique pour empêcher la prolifération des moustiques. Cela passe notamment par :

- **la suppression ou le traitement des gîtes larvaires** (coupelles, réservoirs d'eau, vases, etc.) dans les espaces publics comme les jardins ou les cimetières ;
- **la sensibilisation active de la population** aux bons gestes de prévention à adopter chez soi.

Le ministre insiste : « Il revient aux maires de prendre les mesures de salubrité publique permettant de réduire le nombre et la circulation des moustiques à la source. »

La réussite de cette lutte repose sur une mobilisation coordonnée de l'ensemble des acteurs publics, en lien avec le tissu associatif et les citoyens. Chacun a un rôle à jouer pour éviter la constitution de foyers épidémiques. Comme l'indique le ministre : « Il nous appartient de porter collectivement cette mobilisation au bénéfice de la protection de nos concitoyens. »

Des outils de communication sont à votre disposition pour relayer les bons gestes auprès

a donné le ton : celui d'une parole ouverte, experte et ancrée dans les réalités de terrain.



Ateliers Pacte des solidarités : une journée pour imaginer, construire, partager un futur solidaire

Dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte des solidarités, le préfet de Corse et le président du Conseil exécutif ont invité des professionnels, bénévoles et institutionnels à un séminaire le 3 juillet 2025 à l'Université de Corse. Des ateliers de travail ont été proposés autour de 4 enjeux majeurs qui concourent à la santé des plus démunis : Logement / Mobilité / Santé / Développement économique, formation et emploi et de 2 publics cibles : les jeunes et les personnes âgées. Après un focus par l'ARS et la Collectivité de Corse sur les dispositifs existants ou en déploiement, 3 groupes de travail santé ont réuni les acteurs autour de différents défis spécifiques identifiés pour la Corse. Trois expérimentations ont été proposées par les participants :

- ▶ Un accès de proximité aux fruits et légumes locaux sur un territoire expérimental en garantissant l'accès aux plus démunis sur le défi « Bien manger, rééquilibrer ses assiettes par des liens de proximité »
 - ▶ La consolidation des partenariats par l'amélioration des connaissances de tous les dispositifs existants et la communication / collaboration entre les différents partenaires sur le défi « Favoriser / fluidifier les relations entre les acteurs »
 - ▶ L'accompagnement à la parentalité sur toutes les problématiques de prévention sur le défi « Prévention et accès aux soins petite enfance »
- L'engagement collectif vise à renforcer l'équité territoriale en santé en coconstruisant des expérimentations adaptées aux réalités locales.



de vos administrés. L'ARS de Corse se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Kit de com prévention moustique



Tour de France du diabète de type 2 : L'ARS Corse accueille les députés Paul-André Colombani et Salvatore Castiglione

L'ARS Corse a eu le plaisir de recevoir les députés Paul-André Colombani et Salvatore Castiglione, dans le cadre du Tour de France du diabète de type 2, une initiative nationale pour mettre en lumière les défis et les avancées en matière de lutte contre cette maladie chronique.

Une rencontre sous le signe de l'engagement collectif

Professionnels de santé, représentants d'associations de patients, élus et acteurs du territoire étaient réunis pour échanger autour d'enjeux cruciaux :

- le parcours du patient,
- la coordination des soins entre ville et hôpital,
- la prévention et l'éducation à la santé,
- les spécificités territoriales de la prise en charge du diabète en Corse.

Cette matinée d'échanges a permis de faire entendre la voix du terrain et de valoriser les initiatives locales au service des patients.

Cette rencontre illustre l'importance de travailler ensemble – élus, professionnels de santé, usagers, hôpitaux, ville, associations – pour améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec un diabète.



Lancement du premier cycle complet de médecine à Corte : une étape majeure pour la santé insulaire

À compter de septembre 2025, 41 étudiants en deuxième année de médecine effectueront l'ensemble de leur premier cycle de médecine à Corte. Une avancée majeure pour le territoire, rendue possible par une mobilisation collective sans précédent et à laquelle l'ARS de Corse a contribué.

Un projet structurant pour la santé en Corse

L'ouverture de ce premier cycle complet à Corte est bien plus qu'un simple jalon universitaire : c'est une étape clé pour lutter contre la désertification médicale et renforcer l'attractivité des carrières de santé sur l'île. À travers ce projet, l'objectif est clair : former des médecins sur le territoire, pour le territoire.

Le soutien de l'ARS s'est notamment appuyé sur la vision stratégique du Dr Pietri-Zani, conseillère médicale à la direction de l'Offre de soins et l'engagement de la Direction adjointe RH en santé, qui a œuvré à l'organisation des terrains de stage.

Une mobilisation collective

Les établissements de santé et les professionnels libéraux de Corse ont répondu présents avec enthousiasme : plus de 50 lieux de stage ont été identifiés pour accueillir les étudiants dès la rentrée. Ce tissu partenarial témoigne de l'ancrage territorial du projet et de la volonté partagée d'en garantir la réussite.

Un enseignement de haut niveau

Avec seulement 17 % de cours assurés à distance, les étudiants bénéficieront d'un encadrement de proximité, fondé sur la participation d'universitaires d'Aix-Marseille et l'implication croissante des enseignants insulaires. Autre point fort : le Professeur Laurent Papazian, figure reconnue dans le domaine de la médecine, rejoindra l'Université de Corse en septembre. Son engagement a été décisif dans la concrétisation de ce projet ambitieux.

Cette avancée a été saluée par les élus, les représentants du système de santé et l'ensemble des partenaires institutionnels lors de la signature de la convention entre les universités de Corse et d'Aix-Marseille, symbolisant une nouvelle ère pour la formation médicale en Corse.



LE CHIFFRE DU MOIS : 51

C'est le nombre d'établissements et services porteurs d'un projet Culture et santé.

Cela représente plus de 50 % des établissements et services en Corse

L'ARS, la Collectivité de Corse et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) développent une politique culturelle au sein des établissements de santé. Les établissements sont de plus en plus nombreux à proposer des projets artistiques et culturels au bénéfice des personnes accueillies dans les structures de santé, de leurs proches et de l'ensemble du personnel. Ainsi, en 3 ans, le nombre d'établissements ayant répondu à l'appel à projets "culture et santé" a augmenté de 150% !

APPEL A PROJETS



REPUBLICQUE FRANÇAISE
ars
Appel à Projets

APPEL À PROJETS

création d'un centre ressources (CR) régional Corse pour les handicaps sensoriels et d'un institut d'éducation sensorielle (IES) pour la Corse-du-Sud



JUILLET 2025

[Consultez l'AAP](#)



REPUBLICQUE FRANÇAISE
ars
Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

Déploiement des Centres Ressources Territoriaux (CRT) pour Personnes Âgées



JUILLET 2025

[Consultez l'AMI](#)



REPUBLICQUE FRANÇAISE
ars
Appel à Candidatures

APPEL A CANDIDATURES

Représentant des usagers au sein des Commissions des Usagers des établissements de santé



[Consultez l'AAC](#)



REPUBLICQUE FRANÇAISE
ars
Appel à Candidatures

APPEL À CANDIDATURES

Renouvellement des personnalités qualifiées aux Conseils de Surveillance des Établissements publics de santé



[Consultez l'AAC](#)

RESSOURCES UTILES

Espaces sans tabac : une signalétique pour accompagner la mise en œuvre de la nouvelle loi

Depuis le 1er juillet 2025, la loi interdit de fumer dans plusieurs lieux de vie en extérieur : plages, parcs, abords d'écoles, forêts en période à risque,

Site Alcool-Info-Service.fr

En novembre 2024, Santé publique France annonçait le lancement de son nouveau site **Alcool-Info-Service.fr**. Tout l'été, SpF rediffuse la campagne de

Kit de com ARS

Parce que l'été est une période où les comportements à risque augmentent, votre implication dans la diffusion de nos messages de prévention est primordiale.

etc. Cette mesure vise à protéger la santé de tous, notamment des enfants, et à réduire l'impact environnemental des mégots.

Pour accompagner cette mise en œuvre, un kit de signalétique est mis à disposition par le ministère de la Santé. Il permet aux communes, associations et établissements d'installer facilement les panneaux "espace sans tabac", en conformité avec la réglementation.

📄 Téléchargez le kit [Espaces sans tabac - Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.](#)



communication afin de poursuivre la promotion du dispositif. Les nouvelles affiches et cartes de promotion des dispositifs Alcool info service, Drogues info service, Écoute Cannabis et Joueurs info service sont également mises à la disposition des professionnels de santé et des structures souhaitant orienter vers ces dispositifs d'aide à distance.

Vous avez la possibilité de les commander

gratuitement en suivant la procédure suivante :

Rendez-vous sur <https://moncoupon.santepublique.fr/>

1. Connectez-vous à votre compte ou créez-en un
2. Saisissez le code campagne suivant : **9121A337-2444830**
3. Sélectionnez les documents désirés et validez votre commande



Nous vous invitons à relayer nos campagnes à l'aide des kits de communication mis à votre disposition.

Kit de com un été sans souci



Kit de com lutte contre les addictions



Kit de com "Les urgences, c'est pas une évidence"



31 AGENDA

📅 20 septembre : Colloque "L'éthique et la fin de vie, quelle réflexion citoyenne ?" - Borgo

Le Groupement Hospitalier du Territoire de Haute-Corse, en partenariat avec l'Espace Éthique PACA-Corse, l'Université de Corse et l'ARS Corse organise un colloque sur le thème de la fin de vie et de l'éthique à la salle polyvalente de Borgo le samedi 20 septembre 2025 de 13h à 19h.

Professionnels de santé, philosophes, institutionnels et citoyens se réuniront pour échanger dans un esprit d'ouverture et de pédagogie. L'événement vise à nourrir une réflexion collective sur un sujet profondément humain et sociétal.

📄 [Consulter le programme](#)

📄 [S'inscrire](#) (obligatoire avant le 15 septembre)

📅 20 et 21 septembre : 8ème édition de l'Urban Trail Aiacina

Le Comité de la Corse du Sud de la ligue contre le cancer, organisateur de l'événement recherche 70 signaleurs (personne se positionnant à un endroit précis pour sécuriser le parcours du marcheur et/ou du coureur) tout au long des deux épreuves marche et course. pour la matinée du Dimanche 21 Septembre.

Peut-être que dans votre famille et entourage quelques personnes seraient intéressées pour aider à l'organisation de cette nouvelle édition ?

Dans ce cas, adressez votre candidature (nom, prénom, téléphone, mail et photocopie du permis de conduire par mail à cd20a@ligue-cancer.net. Et pour les sportifs, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur le site www.sportimers.com

31 30 septembre : Journée régionale de la démocratie en santé - Ajaccio

La Journée régionale de la démocratie en santé qui se tiendra le 30 septembre prochain à Ajaccio mettra à l'honneur l'amélioration du fonctionnement des Commissions des Usagers (CDU) et ses articulations concrètes avec les Conseils de la Vie Sociale (CVS)

Un rendez-vous structurant pour renforcer la participation des usagers et impulser une dynamique régionale partagée. ➡ [s'inscrire](#)

31 11 octobre : colloque déprescrire pour mieux soigner - Ajaccio (Amphithéâtre CH Castelluccio)

L'OMÉDIT PACA Corse, avec le soutien de l'ARS Corse, organise un colloque régional sur la déprescription, le samedi 11 octobre 2025 de 9h30 à 13h à Ajaccio.

Cette matinée réunira professionnels de santé, institutions et associations autour des bonnes pratiques en matière de juste prescription, notamment pour les psychotropes et les IPP. L'objectif : promouvoir une prise en charge médicamenteuse plus sûre et plus adaptée aux patients. ➡ [s'inscrire](#)

31 13 octobre : Congrès Jeunes Vulnérabilités et Addictions - Ajaccio (Amphithéâtre CH Castelluccio)

Organisé par la Société Française d'Alcoologie et d'Addictologie et ses partenaires cette première édition réunira des décideurs en santé publique, des professionnels de santé et de l'addictologie ainsi que des acteurs du social et du médico-social, de la prévention, de la justice et l'entraide pour partager réflexions, stratégies et actions concrètes en faveur de la jeunesse vulnérable. ➡ [Inscription obligatoire](#)

31 15 octobre : colloque « enfance et Pauvreté : enfants pauvres... pauvres gosses ? » - Ajaccio - Hôpital de Castelluccio

Organisé par la Coordination inter associative de lutte contre l'exclusion (CLE), ce colloque a pour objectif de comprendre que des mesures structurelles ambitieuses et dépendant en tout ou partie de notre volonté peuvent faire régresser la pauvreté des enfants en Corse de manière efficace et durable. Inscription par mail à contact.cle20@gmail.com

L'ARS RECRUTE



Rejoignez une équipe dynamique avec des profils variés : médecins, pharmaciens, ingénieurs, statisticiens, financiers, communicants, juristes et bien d'autres spécialistes dont les missions sont de financer les actions de prévention, gérer au quotidien les risques sanitaires liés à l'environnement, prévenir et répondre aux crises sanitaires et accompagner les corses dans leur parcours de santé.

Nous recherchons :

- ✓ [Un Chargé de mission \(H/F\) investissement et transformation de l'offre à la Direction du Médico-Social.](#)
- ✓ [Un Directeur de la Santé Publique / Directeur Départemental de Corse du Sud \(H/F\).](#)
- ✓ [Un conseiller Médical Prévention Promotion de la Santé H/F](#)



2025 ARS CORSE - Directrice de la publication : Marie-Hélène Lecenne
Comité de rédaction : Anne-Marie Lhostis, Corinne Orsoni, Philippe Mortel

Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - [Cliquez ici](#)

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? [Désabonnez vous.](#)